

*Article 43 du Règlement*

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**LE CODE CRIMINEL****L'UTILISATION D'ARMES À FEU POUR COMMETTRE DES CRIMES**

**M. Mel Gass (Malpègue):** Madame le Président, on va présenter à la Chambre aujourd'hui le bill C-451 tendant à restreindre davantage la possession d'armes à feu. Aux termes de la législation actuelle, les armes à feu achetées après 1978 font toutes l'objet d'un enregistrement et l'acheteur doit s'être muni au préalable d'un certificat d'acquisition d'arme à feu délivré par les services de la police. D'après les données de ces services, l'enregistrement des armes à feu ne réduit pas la criminalité, et constitue une formalité inefficace, coûteuse et ennuyeuse. C'est pourquoi je propose, appuyé par le député de Durham-Northumberland (M. Lawrence):

● (1110)

Que tous les députés à la Chambre étudient sérieusement la possibilité d'adopter des mesures législatives plus punitives à l'égard des criminels qui se servent d'armes à feu pour commettre leurs actes.

**Mme le Président:** Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA****LA FERMETURE DES BUREAUX DE SÉCURITÉ AUX AÉROPORTS**

**M. Len Gustafson (Assiniboia):** Madame le Président, je voudrais proposer une motion en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement. Étant donné que le chômage s'est accru de 55 p. 100 et qu'il touche maintenant 12.5 p. 100 de la population active, je propose, appuyé par le député de Carleton-Charlotte (M. McCain):

Que le gouvernement revoie sa décision de fermer les bureaux de sécurité de la GRC aux aéroports de Saint-Jean (Terre-Neuve), Moncton, Québec, London, Windsor, Victoria, Regina et Saskatoon, décision qui ne ferait qu'augmenter le chômage et menacer la sécurité dans ces aéroports.

**Mme le Président:** Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**LA SANTÉ****LES SERVICES À DOMICILE À L'INTENTION DES PERSONNES ÂGÉES**

**Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est):** Madame le Président, au Canada, un nombre croissant de personnes âgées ont essentiellement besoin de services à domicile pour ne pas être forcées d'entrer dans des foyers d'accueil et pour vivre une vie active et autonome. Nous avons par ailleurs des milliers de chômeurs qui accepteraient de travailler pour fournir aux personnes âgées, dans toutes les localités, des services comme les repas à domicile, les soins ménagers, le transport, les soins médicaux et des programmes d'activités récréatives et sociales. Avec l'appui du député de Kootenay-Est-Revelstoke (M. Parker), je propose donc:

Que le ministre des Finances et le gouvernement présente un programme d'emplois productifs permanents pour offrir des services de soutien essentiels aux personnes âgées et éviter de dépenser des millions de dollars en soins coûteux dans des établissements.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**FEU PERCY WILLIAMS****LA RECONNAISSANCE D'UN EXCELLENT ATHLÈTE**

**M. Joe Reid (St. Catharines):** Madame le Président, la motion que je vais présenter devrait rallier l'appui de tous les partis à la Chambre. L'un des plus grands athlètes canadiens vient de mourir. Percy William a étonné le monde entier lorsqu'il a remporté le 100 mètres et le 200 mètres au sprint aux Jeux olympiques d'été à Amsterdam, en 1928, exploit unique dans les annales du Canada. En 1950, il a été nommé athlète par excellence pour cette moitié du siècle et en 1978 il a été décoré de l'Ordre du Canada. Je propose donc, avec l'appui du député de Cariboo-Chilcotin (M. Greenaway):

Étant donné que Percy William est mort seul, sans parents pour l'assister dans ses derniers moments, que le gouvernement du Canada reconnaisse de façon durable les exploits exceptionnels de cet athlète en émettant un timbre commémoratif ou de quelque autre façon appropriée par le biais du ministère d'État (Santé et Sport Amateur).

**Des voix:** Bravo!

**Mme le Président:** Il faudra que le député trouve un autre député pour appuyer sa motion puisque le député de Cariboo-Chilcotin (M. Greenaway) est absent. Oh, le voici. La Chambre est-elle d'accord, à l'unanimité, pour adopter cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.